

Depuis maintenant plus de 10 ans, l'Agglo Hérault Méditerranée, partenaire technique et financier d'Hérault Transport, accompagne au quotidien les élèves de son territoire dans leurs déplacements à destination de leurs établissements scolaires.

Permettre à un coût acceptable pour toutes les familles l'accès au transport scolaire en toute sécurité, au moyen des lignes départementales dédiées ou par le biais de l'utilisation des services de transports urbains est une priorité de notre agglomération.

Le transport est une compétence majeure et nous nous efforçons d'améliorer chaque année la qualité du service pour répondre au mieux aux besoins de nos habitants.

En effet, qu'ils résident en centre ville, sur le littoral ou dans nos villages, l'objectif du réseau de transport est de permettre un accès facile pour tous, aux principaux points névralgiques de notre territoire.

GILLES D'ETTORE

Président de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée
Maire d'Agde

CHRISTIAN THERON

Vice-président de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée
Délégué aux transports

Inscription

Quel que soit le réseau utilisé, Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de TAM, BMT, Hérault Transport, SNCF...).

Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur herault-transport.fr

Vous habitez

Adissan, Agde, Aumes, Bessan, Castelnaud-de-Guers, Caux, Cazouls-d'Hérault, Florensac, Lézignan la Cèbe, Montagnac, Nézignan-l'Évêque, Nizas, Pézenas, Pinet, Pomérols, Portiragnes, St-Pons-de-Mauchiens, St-Thibery, Tourbes ou Vias,

vous avez le choix entre les abonnements scolaires d'Hérault Transport :

- **Aller retour** et
- **Libre circulation.**

Accueil spécial rentrée scolaire

Du 16 août au 1er septembre
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Accueil téléphonique 04 34 888 999

148 avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II
CS34303
34193 Montpellier cedex 5

www.herault-transport.fr



Les abonnements scolaires

Aller retour

Cet abonnement donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire.

SNCF : si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF, Hérault Transport vous adressera un coupon permettant de retirer un titre de transport auprès de la SNCF. La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

C'est votre **1ère inscription**, vous devez joindre une photo d'identité.

Libre circulation

Cet abonnement trimestriel offre l'accès à l'ensemble des lignes Hérault Transport.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, vacances et week-ends inclus.

Les + de la libre circulation

Les élèves titulaires de l'abonnement libre circulation peuvent utiliser librement les lignes des Transports Intercommunaux du Pays de Lunel, de TaM (Montpellier Méditerranée Métropole) et de Trans'Or (Agglomération du Pays de l'Or).

Ils peuvent également voyager sur les réseaux de Thau aggro Transport, de Béziers Méditerranée Transports et de Cap'Bus (Hérault Méditerranée Agglomération) après validation préalable de leur titre auprès des Agences Commerciales des réseaux partenaires (voir condition en agence).

Les tarifs

Quotient familial	Aller retour
QF < 9 344 €	0 €
9 344 € ≤ QF < 10 904 €	25 €
10 904 € ≤ QF < 12 460 €	36 €
12 460 € ≤ QF < 14 017 €	45 €
14 017 € ≤ QF < 15 574 €	56 €
15 574 € ≤ QF < 17 132 €	65 €
17 132 € ≤ QF < 33 730 €	69 €
QF ≥ 33 730 €	105 €

Participation trimestrielle
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

Quotient familial	Libre circulation
QF < 9 344 €	36 €
9 344 € ≤ QF < 10 904 €	39 €
10 904 € ≤ QF < 12 460 €	46 €
12 460 € ≤ QF < 14 017 €	55 €
14 017 € ≤ QF < 15 574 €	62 €
15 574 € ≤ QF < 17 132 €	69 €
17 132 € ≤ QF < 33 730 €	77 €
QF ≥ 33 730 €	105 €

Participation trimestrielle
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

La carte Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la (1ère édition gratuite / duplicata : 5 €)

Calcul du QF

Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement d'Hérault Transport.

Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2015 (avis d'imposition ou de non imposition 2016 sur les revenus de 2015/ Avis récent du RSA).

Calcul du Quotient Familial :

R : Le montant de votre Revenu fiscal de référence.

P : Le nombre de Parts de votre foyer fiscal.

Effectuez la division suivante pour calculer votre Quotient Familial : QF

$$\frac{R}{P} = \text{QF}$$